

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895](#)

Marie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (399r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47237>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[27 décembre 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère, appartement n° 276

Description

RésuméRéception d'une lettre de la Compagnie du canal de Suez. Demande à Buridant de supprimer madame Brullé du registre des abonnés au *Devoir* : « La destinataire ne voit pas clair et ne peut plus même entendre lire. » Remettre 5 F d'étrennes au facteur de la part de Marie Moret et d'Émilie Dallet.

SupportLe registre ne comprend pas de folios numérotés de 394 à 398.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées

- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Compagnie universelle du canal maritime de Suez](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)

Lieux cités[11, rue de l'Estrapade, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 27 X^{bre} 1895

Mon cher Bourdant,

Je vous confirme ma lettre
du 24.

Recu de vous, depuis, diffé-
rentes choses pour je vous
remercie, j'ai compris une
lettre de la C^{ie} de Suèz qui
m'arrive à l'instant.

— Effacez s'il vous plaît à
votre registre au "Devoir"
le service gratuit adressé
à M^{me} Brullé 11 Estrapade
Paris. La Destinataire ne voit
plus clair et ne peut plus
même entendre lire.

— J'ai l'habitude de remettre
ou faire remettre au facteur
vingt francs à titre d'étranger
en mon nom et au nom
de la famille Dallet. Si
vous êtes content de
son service, et si c'est
toujours le même facteur,
c'est à dire celui qui a
fait le service de l'année,
veuillez avoir la com-
plaisance de lui remettre
les 5 francs, en lui spéci-
fiant que c'est au nom
de M^{me} Dallet et au mien.
Sans cela, il réclame
Merci à l'avance pour
votre bonne entendance.